

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE  
POUR L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE  
A COMPTER DU 1er janvier 2024**

Une prime de 200 € est versée par la commune selon les critères suivants.

Critères d'attribution :

- Habiter la commune de Montagnole
- Un vélo par famille
- Achat chez un vélociste implanté dans le périmètre de l'agglomération de Grand Chambéry
- Achat fait à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024
- Vélo d'une valeur de 1200 € TTC minimum
- Prime accordée aux 20 premières demandes

Pièces à fournir :

- Présent formulaire daté et signé
- Facture acquittée
- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (sauf facture de téléphone mobile)
- RIB

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TELEPHONE	
MAIL	

Date

Signature du demandeur